

Fiche technique

Javel 36°

Eau de Javel à 36°chlorée et à 9,6% de chlore actif

S'utilise dans de nombreux domaines en raison de son caractère détachant, blanchissant, désinfectant et désodorisant : - usage ménager, désinfection du matériel, des locaux..., traitement des eaux, blanchiment des fibres...

Bactéricide : EN 1276 (0.8 ml/L -5 mn à 20°C conditions de propreté), EN 13697 (4.0 ml/L -5 mn à température ambiante en conditions de propreté). **Fongicide :** EN 1650 (4.0 ml/L -15 mn à 20°C conditions de propreté), EN 13697 (8.1 ml/L -15 mn à température ambiante conditions de propreté). **Activités bactéricide et fongicide selon les tableaux édités par la chambre syndicale nationale de l'eau de javel. S'y référer pour toute information complémentaire.**

CONSEIL D'UTILISATION

Désinfection :

respecter les dosages et les temps d'action indiqués selon la norme désirée.

En usage quotidien :

diluer de 0,3 à 0,8% dans l'eau.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L.

DONNEES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide jaune pâle
- pH : 12,2 - 13,2
- Densité : 1,14 - 1,20

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

PRODUIT BIOCIDE TP 4

Substances actives biocides : hypochlorite de sodium, CAS : 7681-52-9, 96.00 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 6 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical. Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 3



* Sans Valeur Limite d'Exposition Réglementaire.

 **CHALLENGER'S**
PROPRETÉ
concepteur de savoir-faire

Challenger's Propreté - 37, Avenue des Sablonnières – ST FORT
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE
Tél. 02 43 07 47 07 - Fax : 02 43 06 62 38 - www.challengers-proprete.com